

Procès-Verbal du Conseil municipal

Du 22 juillet 2025 – 19h

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 15 juillet 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSES : CATELAN Thierry (pouvoir à Richard ACHIN), GALLAND Daniel, GRIVEL Norbert

ABSENT : AUBERT Sylvain

Ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal (CM du 10/06/2025)
- Délibération pour valider la maintenance des ordinateurs de l'école et la mise en place d'un système de protection Wi-Fi
- Délibérations pour valider les postes des agents de l'école pour 2025/2026 et la mise à jour du tableau des emplois
- Délibération pour valider la proposition de la Mairie de Saint-Bonnet suite au courrier du 24 juin 2025
- Délibération pour valider la demande de l'association « *Le murmure des Carillons* » sur le site du lac de Roaffan
- Délibération pour valider les travaux communaux dans le cadre des travaux portés par la Communauté de Communes pour la micro-crèche
- Délibération pour valider les devis modifiés du curage des lagunes des Costes et du dégrilleur
- Questions diverses

- **Monsieur Le Maire donne lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal (du 10 06 2025).**

Ce dernier est validé à l'unanimité.

- **Délibération n° 35/2025 pour valider la maintenance des ordinateurs de l'école et la mise en place d'un système de protection wifi**

Monsieur le Maire présente le devis de maintenance des ordinateurs de l'école (15 ordinateurs, 9 élèves + 6 enseignants) et la mise en place d'un système de protection Wifi qui couvrira la nouvelle superficie de l'école (550m²).

Le devis est d'un montant de 1650,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité approuve le devis et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour mettre en œuvre le service.

➤ **Délibération n° 36/2025 pour valider les postes des agents de l'école pour 2025/2026 et la mise à jour du tableau des emplois**

Monsieur le Maire présente la modification des horaires de travail des emplois d'adjoint d'animation pour remplir les missions du temps périscolaire et du ménage de l'école pendant l'année scolaire 2025-2026. L'agrandissement de l'école nécessite un volume d'heures à réajuster pour les agents en charge du ménage. Les postes affectés restent pour chaque agent à l'identique de l'année précédente.

Monsieur le Maire propose la réactualisation du tableau des emplois suivante :

TABLEAU DES EMPLOIS 2025/2026

CADRES OU EMPLOIS	GRADE	EMPLOI	CATEGORIE	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEAU EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE	
FILIERE SOCIALE							
ATSEM	Agent de maîtrise	ATSEM	C	1	1	25h	Corinne Allec
FILIERE ANIMATION							
Adjoint d'animation	Adjoint territorial d'animation	Agent garderie/cantine/entretien	C	1	1	14h13	Julie Fougeray
Adjoint d'animation	Adjoint territorial d'animation	Agent garderie/cantine/entretien	C	1	1	10h43	Sarah Dussert
Adjoint d'animation	Adjoint territorial d'animation	Agent garderie/cantine/entretien	C	1	1	8h53	Julie Colombel
Adjoint d'animation	Adjoint territorial d'animation	Agent garderie/cantine/entretien	C	1	1	10h43	Nelly Bellue
Adjoint d'animation	Adjoint territorial d'animation	Agent garderie/cantine/entretien	C	0	1	9h31	Luciani Magali
FILIERE TECHNIQUE							
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	Agent d'entretien mairie	C	1	1	1 h	Sarah Dussert

Adjoint technique	Adjoint technique territorial	Agent technique	C	3	2	35h	Régis Faure Max Arnaud
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Cuisinier	C	0	1	28,83h	Sylvie Virdis
		Agent technique	C	0	1	35h	Didier Debarre
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial	Secrétaire de mairie	C	2	1	35h	Fanny Reynier
Rédacteur	Rédacteur territorial	Secrétaire générale de mairie	B	0	1	35h	Isabelle Garbati
Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial	Agent de l'agence postale	C	1	1	18h	Nelly Bellue

➤ **Délibération n° 37/2025 pour valider la dernière proposition de la commune de Saint Bonnet suite au courrier du 24 06 25**

Monsieur Le Maire de St Bonnet, lors d'un courrier en date du 24/06/25 concernant les dégâts observés sur la route du Villard Saint -Pierre, présente une nouvelle proposition opérationnelle avant travaux. Celle-ci suggère un co-financement de la commune d'Aubessagne, pour l'étude à effectuer, à hauteur de 2957,76 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette nouvelle proposition et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour la mettre en œuvre.

➤ **Délibération n° 38/2025 pour valider la demande de l'association *Le Murmure des Carillons* sur le site du lac de Roaffan**

Le murmure des carillons, association accompagnant le deuil périnatal pour tous, a sollicité la commune pour installer un lieu de recueillement au lac de Roaffan.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la demande de l'association.

➤ **Délibération n° 39/2025 pour valider les travaux communaux d'aménagement d'une terrasse dans le cadre de l'extension de la micro-crèche par la Communauté de Communes**

Dans le cadre du projet d'extension de la micro-crèche Les Marmottes du Valgo, il a été proposé de créer une porte fenêtrée au niveau du logement locatif de la commune pour donner accès à une terrasse sur le toit de la future crèche.

Le coût de cette prestation sera de 1585,07 € HT pour la commune à reverser à la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité, valide sa prise en charge.

➤ **Délibération n° 40/2025 pour valider les devis modifiés du curage des lagunes des Costes et du dégrilleur**

Monsieur Le Maire rappelle que lors du Conseil du 10 juin 2025, le Conseil Municipal a validé les devis pour le curage des lagunes des Costes et le changement du dégrilleur pour un montant total de 32 670,16 € TTC.

Monsieur Le Maire explique que les montants des travaux sont plus importants : l'accompagnement de l'entreprise n'était pas prévu pour la pose du dégrilleur et les boues traitées sont plus importantes que celles prévues dans le devis. Il y a donc une différence de 2822 € par rapport aux devis validés.

Le chiffrage des travaux réels est de :

- 26 970 € HT pour le curage
- 4 854,30 € HT pour le dégrilleur avec sa pose

Le nouveau montant total s'élève à 35 492,16 € TTC

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, valide à l'unanimité les factures définitives de Recytec pour le curage des lagunes d'un montant de 29 667,00 € TTC et pour le dégrilleur d'un montant de 5 825,16 € TTC.

➤ **Questions diverses**

- **SCoT : projet AMI FRICHE Régional** dans le cadre de la sobriété foncière régionale. Aubessagne a été retenue pour être accompagnée pour son projet urbain autour de la place de l'école (cahier des charges, montage de dossiers, recherche de subventions, outils d'urbanisme ...)
Les trois communes retenues dans ce projet ont participé à une réunion de présentation.
Le coût des études s'élèvera à 100 000 € pour la commune avec une aide régionale seulement de 40 000 €.
Le Conseil est très septique pour poursuivre l'étude au vu des coûts et des aides octroyées.

- **Point sur la baignade au lac de Roaffan et mise en place d'une signalétique**
Monsieur Le Maire explique que l'arrêté d'interdiction de baignade a été abrogé pour répondre à plusieurs demandes d'administrés.
Toutefois, Monsieur Le Maire propose d'installer une signalétique qui précisera que la baignade est non surveillée et que chacun prend ses responsabilités, pour sécuriser la commune.
Le devis ADCO, étant le moins disant, est retenu par le Conseil.
- **Point sur le compostage**
Des bacs à compostage seront installés prochainement aux Costes et à Chauffayer.
Une information aux administrés sera organisée par la Communauté de Communes sur un prochain marché estival d'Aubessagne pour sensibiliser les habitants aux nouvelles pratiques.

La secrétaire
Sylvie GIRAUD



Le Maire
Richard ACHIN

